

Concours Interne 2024
INRAE
Ingénieurs d'études
BAP EFGJ
Phase d'admissibilité
Relevé de conclusions

Contexte du concours

Le jury

Le jury est composé de 10 membres (5 femmes et 5 hommes) affiliés aux BAP suivantes : E(4), F(1), G(1), J(4).

Les candidats

67 candidats ont déposé des dossiers pour 26 postes à pourvoir en liste principale, dont 7 postes affectés proposés. 8 candidats ont déposé une double demande (poste affecté et non affecté).

La répartition des candidatures est la suivante :

- 23 dossiers pour la BAP E dont 2 en poste affecté (34 %)
- 8 dossiers pour la BAP F (12 %)
- 8 dossiers pour la BAP G (12 %)
- 28 dossiers pour la BAP J dont 7 en poste affecté (42 %)

Parmi les candidats, 40 sont des femmes et 27 sont des hommes (60 % de femmes et 40 % d'hommes). L'âge des candidats est compris entre 30 et 63 ans (âge moyen 47 ans).

Le jury a retenu 39 dossiers pour la phase d'admission : 11 BAP E ; 5 BAP F ; 5 BAP G ; 18 BAP J ; 25 femmes et 14 hommes, dont l'âge varie entre 30 et 63 ans .

Analyse des dossiers

L'admissibilité s'est tenue le 11 septembre 2024 en distanciel.

Les critères retenus

Chaque dossier de candidature a été évalué selon les critères suivants :

La qualité du travail et la fiabilité des réalisations ;

Les qualités relationnelles ;

L'implication personnelle ;

La capacité de réflexion et de recul ;

L'implication dans les fonctions d'intérêt collectif ou transversales ;

Le degré d'initiative et de responsabilité ; le cas échéant, l'aptitude à exercer des responsabilités d'animation ou d'encadrement ;

Les mobilités thématiques et/ou fonctionnelles ;

Les actions de formation mise en œuvre dans le cadre d'un projet professionnel ou pour répondre aux besoins de l'Institut.

La notation

Les notes s'échelonnent de 11,5 à 17 sur 20. Les dossiers ayant une note supérieure à 14,5 ont été déclarés admissibles.

- De 11,5 à 12,5/20 : dossiers dont seule une partie des missions relèvent du corps IE

- De 13 à 14/20 : dossiers dont une bonne partie des missions relèvent du corps IE mais en retrait par rapport aux dossiers retenus

- De 14,5 à 15,5/20 : dossiers évalués comme bons

- De 16 à 17/20 : dossiers évalués comme très bons.

Commentaires et conseils aux candidats

La clarté de la rédaction, la complémentarité entre fiche d'argumentaire et le rapport d'activité : les membres du jury sont amenés à lire un nombre important de dossiers, et la clarté de la rédaction comme de l'organigramme fonctionnel facilitent l'appréciation de la candidature. Le jury peut s'appuyer directement sur le rapport d'activité pour apprécier la fiche argumentaire, les redondances doivent donc être limitées et ces deux éléments du dossier gagnent à être complémentaires. Les dossiers sont lus par des membres du jury experts et/ou non experts du domaine, la lecture à ces deux niveaux doit donc être possible avec notamment une définition des acronymes.

Le positionnement sur le corps supérieur : le jury doit être en mesure d'évaluer l'exercice d'activités et de responsabilités de niveau attendu du corps supérieur. Le candidat peut dans sa rédaction reporter ses actions et contributions, comme son niveau de responsabilité et d'autonomie, en démontrant la correspondance avec l'attendu.

La projection sur un profil affecté : les membres du jury sont attentifs sur les profils affectés à ce que l'argumentaire soit orienté sur le profil proposé avec une projection du candidat dans le poste.

Le recul : le jury est attentif à la compréhension par le candidat des finalités de ses réalisations, de son positionnement dans un contexte local, institutionnel et thématique. D'autre part, les initiatives et les choix présentés par le candidat peuvent être valorisés en les intégrant dans un contexte, ou en les expliquant en lien avec une veille, une analyse ou une étude préalables éventuelles. La capacité de synthèse, qui peut apparaître dans la rédaction du dossier, est aussi un élément illustrant le niveau de recul du candidat.

Demandes d'information

Les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un retour individualisé sur leur dossier exclusivement auprès de la présidente du jury.

Ils doivent adresser un mail à la présidente Karine Hugot : karine.hugot@inrae.fr qui leur proposera un rendez-vous Zoom ou téléphonique à l'issue de la procédure de concours, du 12 au 14 novembre 2024.